

**AVIS DE MANIFESTATION D'INTERETS N°021/ 2023/
SW –BUCO**

OBJET : *Création de Site Web pour la plateforme agroécologique Raya Kar Kara*

Date de parution : 22-12-2023

Date de clôture : 12-01-2024

Date d'Ouverture des Offres : 19-01-2024 A partir de 10heures

Lieu d'Ouverture des offres : Bureau de SWISSAID Niamey- Niger

TERMES DE REFERENCE

1. Contexte & Justification

La plateforme Raya karkara (faire revivre le monde paysan), dont SWISSAID est membre, a été initiée en 2015 et regroupe aujourd'hui plus de 28 organisations incluant des organisations paysannes, des ONG nationales et internationales, des institutions de recherche et les Universités, mais aussi des acteurs de la société civile engagés à titre individuel en faveur de l'agroécologie.

Elle est structurée autour d'un secrétariat permanent avec une gouvernance tournante entre les organisations membres de droit nigérien. La vision de Raya Karkara est axée autour d'un monde juste et solidaire où l'agro écologie nourrit la population, protège la nature et l'environnement par la maîtrise des agro systèmes et la valorisation des pratiques et savoirs locaux.

Pour plus d'information vous pouvez prendre connaissance de la brochure suivant le lien :

Dans le cadre du soutien institutionnel aux organisations Paysannes au Niger, et le développement du plaidoyer sur la pratique de l'agroécologie au Niger, SWISSAID Niger lance un appel d'offre pour le recrutement d'un consultant qualifié pour la création d'un site web pour cette plateforme agroécologique afin de créer un cadre centralisé d'apprentissage et de partage de connaissance, sur cette thématique.

2. Objectif de la mission

L'objectif de la mission, est la conception et le développement d'un site web pour la plateforme agroécologique. Ce site devrait à priorité inclure des espaces dédiés à chacun des membres de la plateforme et aussi centraliser les informations clés dans la page d'accueil du site.

3. Livrables attendus

Le Consultant ou le cabinet remettra un site web revue et approuvé par les membres de la plateforme, incluant toutes les observations et propositions formulés par les membres de la plateforme

4. Calendrier et durée de la Mission

La durée démarrera au plus tard en février 2024 et se terminera au plus tard en mars 2024

Le Processus se fera de la manière suivante :

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERETS N°05/ 2023/ SW –BUCO

- Une réunion de lancement est nécessaire afin de mieux expliquer les attentes des deux parties. Cette réunion peut être faite sous forme d'un mini atelier afin de noter les différentes orientations venant des membres de la plateforme
- Un draft de site web soumis à l'appréciation de la plateforme
- La prise en compte des retour et l'amendement de la page Web
- La soumission de la version finale du page Web de la plateforme

5. **Profile du prestataire**

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements des dites personnes en règle vis à vis de l'Administration (voir détails dans les instructions aux soumissionnaires) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction, de suspension, d'exclusion ou de liquidation des biens.

Le consultant ou un cabinet doit nécessaire avoir une expérience avérée dans la création de sites web pour des organisations non gouvernementales.

6. **Soumission des dossiers de candidature**

Les candidats éligibles intéressés devront soumettre leurs dossiers de candidature un original et deux copies de la proposition technique et de la proposition financière placée dans une enveloppe unique portant clairement la mention « **Appel D'Offre Création de Site Web pour la plateforme agroécologique Raya Kar Kara** » et déposés auprès de SWISSAID Niger BP : 10575 Niamey, N° 113, rue YN – 121 (Yantala Haut) – Av MALIBERO, Quartier YANTALA PLATEAU – BP : 10 575 NIAMEY - NIGER, Tél. : 227 / 20 75 54 30 E-mail : mail@swissaidniger.org

1. DONNÉES PARTICULIÈRES DE L'APPEL D'OFFRE

Cet appel d'offre est ouvert aux consultants individuels, et entreprises spécialisées dans le domaine de l'informatique et possédant les compétences requises et le personnel qualifié pour exécuter la consultation.

SWISSAID invite par la présente toutes les personnes citées ci haut à soumettre une proposition technique et une proposition financière pour les services nécessaires à la consultation décrite dans les termes de référence. Les propositions pourront servir de base à de futures négociations, et à la préparation de la version finale d'un contrat entre le cabinet sélectionné et SWISSAID selon les règles et procédures en vigueur.

SWISSAID ne paiera aucune avance avant la livraison des services, sauf si les nécessités l'exigent.

2. CLARIFICATIONS ULTERIEURES

Les Personnes désirant obtenir des éclaircissements sur lesdits documents doivent en notifier à SWISSAID au plus tard avant la date de remise des propositions. Toute demande d'éclaircissement doit être envoyée à l'adresse de SWISSAID par mail à l'adresse « mail@swissaidniger.org » afin de respecter le principe de transparence et d'équité.

Note : A noter que les bureaux de SWISSAID seront fermé du 22 au 2 Janvier 2023

3. ÉTABLISSEMENT DES PROPOSITIONS

Une proposition technique et une proposition financière sont sollicitées. Chacune de ces propositions doit être rédigée en français.

3.1 Proposition technique

La proposition technique doit comporter au minimum les éléments suivants :

- Une brève présentation de la structure pour les personnes morales ou de l'expérience du consultant
- La méthodologie succincte, y compris une proposition à titre indicatif du plan de travail
- Une note détaillée précisant le moyen humain déployé y compris le CV de ou des experts engagés dans la rédaction du manuel
- Des attestations de bonne fin pour des prestations similaires

Si toutes les informations demandées ne sont pas fournies, l'entière responsabilité d'une telle omission, pouvant entraîner le rejet de la proposition, incombe au soumissionnaire.

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERETS N°05/ 2023/ SW –BUCO

3.2 Proposition financière

La proposition financière doit indiquer tous les coûts afférents à la consultation en monnaie locale.

4. EVALUATION DES PROPOSITIONS

Un processus en deux étapes sera appliqué pour l'évaluation des propositions. L'évaluation technique est menée en premier, suivie de l'évaluation financière.

Proposition technique (60 points attribués)

Le comité d'évaluation mis en place évaluera d'abord les propositions techniques en prenant en compte les éléments suivants, de manière non exhaustive :

- L'expérience du consultant ou de la structure dans des prestations de service similaire,
- La qualité des ressources humaines proposées

Les Offres doivent avoir au minimum moins 80% des points, pour être considérée dans l'évaluation financière.

Proposition financière (40 points attribués)

Le comité d'évaluation considérera l'offre financière en prenant en compte la pertinence des propositions techniques avant de considérer l'offre financière qui représentera 30 points dans le processus d'évaluation.

Classement final

Les propositions seront enfin classées en fonction de leurs notes technique et financière combinées.

5. SIGNATURE DU CONTRAT & EXECUTION DE CONTRAT

SWISSAID notifiera le soumissionnaire ayant obtenu la meilleure note globale, en l'invitant à la signature du Contrat.

L'adjudicataire pleinement doit être disponible pour commencer à exécuter la prestation du mois durant le mois de Février 2024.